

PHASE PRINCIPALE D'AFFECTATION 2020

Fiche de vœux palier seconde

A COMPLÉTER PAR LES RESPONSABLES LEGAUX DE L'ÉLÈVE POUR UNE DEMANDE :

- ◆ d'affectation en première technologique
- ◆ d'affectation en première professionnelle
- ◆ de réorientation en seconde professionnelle, première année de CAP
- ◆ de maintien ou doublement exceptionnel en seconde générale et technologique

Pour une demande de PASSERELLE vers une première technologique ou une première professionnelle, compléter le dossier « Passerelle » à demander à l'établissement actuel de l'élève.

A remettre à l'établissement actuel de l'élève avant le lundi 8 juin 2020

Identité de l'élève	NOM :	PRENOM :
	N° Identifiant national de l'élève (INE-RNIE) :	
	F G DATE DE NAISSANCE :	
	ETABLISSEMENT ACTUEL DE L'ELEVE :	
	BOUSIER (année en cours) :	Oui Non

Représentants légaux	<u>1er responsable légal :</u>		<u>2nd responsable légal :</u>	
	NOM - PRENOM :		NOM - PRENOM :	
	ADRESSE - CODE POSTAL - VILLE :		ADRESSE - CODE POSTAL - VILLE :	
	☎ :		☎ :	
	@ :		@ :	

Scolarité actuelle de l'élève	<input type="checkbox"/> 2 ^{nde} générale et technologique ou spécifique	<input type="checkbox"/> 2 ^{nde} professionnelle Spécialité :	1 ^{ère} année de CAP Spécialité :
	<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} générale	<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} technologique Série :	<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} professionnelle Spécialité :
	<input type="checkbox"/> Dispositif MLDS	<input type="checkbox"/> PREPA Apprentissage (PREA V)	<input type="checkbox"/> DARFI
	Langue vivante A :		Langue vivante B :

Sur le site académique : www.ac-nantes.fr/ rubriques « orientation-et-insertion » puis « demander une formation »

* Informations sur la procédure d'affectation 2020 et documents à télécharger

* Les MENTIONS LEGALES sur les obligations réglementaires en matière de droit et d'information aux familles sur la procédure d'affectation post-troisième et post-seconde

INFORMATIONS AUX RESPONSABLES LEGAUX

Phase principale d'affectation 2020

Palier seconde

Saisie des vœux d'affectation par l'établissement actuel de l'élève : du lundi 25 mai au vendredi 12 juin - 12h

Demande en **PREMIERE TECHNOLOGIQUE** dans un établissement public Education Nationale ou Agricole

Démarches	Affectation en fonction de :
<p>Avant le lundi 8 juin 2020 : compléter la fiche de vœu (pages 1 et 3) et la remettre à l'établissement actuel de l'élève.</p>	<ul style="list-style-type: none"> la capacité d'accueil, si le nombre de candidats est supérieur au nombre de places offertes, prise en compte des résultats scolaires (notes de l'année en cours).
<p>Exceptions pour les formations suivantes : 1^{ère} Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse (S2TMD), 1^{ère} Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration (STHR), 1^{ère} Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués (STD2A)</p> <p>➤ Se renseigner auprès de l'établissement actuel de l'élève sur les démarches à effectuer.</p>	
<p>DEMANDE DE PASSERELLE - <i>uniquement</i> pour les élèves issus de seconde ou de première professionnelle</p>	
<p>Au plus tard le lundi 25 mai 2020 : compléter le dossier "Passerelle vers une 1^{ère} technologique" et le remettre à l'établissement actuel de l'élève.</p>	<p>Affectation en fonction de :</p> <ul style="list-style-type: none"> la capacité d'accueil, l'avis du chef d'établissement d'origine, si le nombre de candidats est supérieur au nombre de places offertes, prise en compte des résultats scolaires (notes de l'année en cours).

Demande en **PREMIERE PROFESSIONNELLE** dans un établissement public Education nationale

Démarches	Affectation
<p>Avant le lundi 8 juin 2020 : compléter la fiche de vœu (pages 1 et 3) et la remettre à l'établissement actuel de l'élève.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Priorité aux élèves actuellement inscrits en seconde dans une spécialité de bac pro et qui forment un vœu vers la même spécialité en première dans leur établissement actuel. Attention, pour les élèves inscrits en 2^{nde} pro. "Familles de métiers", 2^{nde} commune et 2^{nde} "Pôles métiers", l'affectation en première sur la spécialité demandée par l'élève dépendra de la capacité d'accueil offerte pour cette spécialité dans son établissement actuel. Pour l'élève souhaitant formuler des vœux hors de son établissement : se renseigner auprès de son établissement actuel pour connaître les modalités et être accompagné.
<p>Exceptions pour les formations suivantes : 1^{ère} professionnelle « Métiers de la sécurité » ainsi que les 1^{ères} professionnelles du LP maritime J. Cassard - Nantes ➤ Les demandes devront être adressées directement à l'établissement souhaité.</p>	
<p>DEMANDE DE PASSERELLE - (<i>Education nationale et agricole</i>) <i>uniquement</i> pour les situations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2^{nde} ou 1^{ère} GT ou MLDS des niveaux correspondants vers une 1^{ère} professionnelle - 2^{nde} ou 1^{ère} professionnelle envisageant un changement de spécialité - Terminale CAP vers une 1^{ère} professionnelle 	
<p>Au plus tard le lundi 25 mai 2020 : compléter le dossier "Passerelle vers la 1^{ère} professionnelle" et le remettre à l'établissement actuel de l'élève.</p>	<p>Affectation en fonction des :</p> <ul style="list-style-type: none"> Places restées disponible après traitement des candidatures des montants de seconde professionnelle Résultats scolaires de l'élève (année en cours) Avis des chefs d'établissement d'origine et d'accueil



Demande de réorientation ou doublement en seconde générale et technologique, seconde professionnelle, première année de CAP

<p>En établissement public : l'affectation dépend d'un barème établi selon des critères académiques.</p> <p>➤ Compléter la fiche de vœux (pages 1 et 3) et la remettre à l'établissement actuel de l'élève avant le lundi 8 juin 2020.</p>
<p>En établissement privé : chaque établissement organise son propre recrutement et définit ses propres critères.</p> <p>➤ Compléter la fiche de vœux (pages 1 et 3), la remettre à l'établissement actuel de l'élève avant le lundi 8 juin 2020 ET prendre contact directement avec l'établissement demandé.</p>

Demande en première générale en établissement public
s'adresser à l'établissement actuel de l'élève pour les démarches à effectuer.

Pour toutes demandes en première vers un établissement privé
prendre contact directement avec l'établissement souhaité.

NOM :

PRENOM :

CLASSE :

VOEUX D'AFFECTATION
 Vous pouvez formuler jusqu'à 10 vœux maximum.
 1 vœu d'affectation = 1 formation + 1 établissement

Formation demandée Vœu(x) de 1 ^{ère} technologique : indiquer la série. Uniquement pour un vœu de 1 ^{ère} STL, préciser la spécialité. Vœu(x) de 1 ^{ère} professionnelle : préciser la spécialité. Vœu(x) de seconde GT : ne pas préciser l'enseignement optionnel, à l'exception de "Création Culture Design" et Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR) Vœu(x) de 1 ^{ère} année de CAP, 2 ^{nde} bac pro. : préciser la spécialité ou la famille de métiers ainsi que le statut de la formation Attention, le statut est à renseigner uniquement pour les vœux en 1 ^{ère} année de CAP et seconde Bac Pro	Nom et commune de l'établissement	Dérogation (1) <i>(uniquement pour les vœux de 2^{nde} GT)</i>	Réservé à l'administration	
			Avis du chef d'établissement d'origine (2) TF : Très favorable F : Favorable PF : Peu favorable	Code vœu
Vœu 1 : Statut de la formation : <input type="checkbox"/> scolaire <input type="checkbox"/> apprentissage		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> TF <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> PF	
Vœu 2 : Statut de la formation : <input type="checkbox"/> scolaire <input type="checkbox"/> apprentissage		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> TF <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> PF	
Vœu 3 : Statut de la formation : <input type="checkbox"/> scolaire <input type="checkbox"/> apprentissage		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> TF <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> PF	
Vœu 4 : Statut de la formation : <input type="checkbox"/> scolaire <input type="checkbox"/> apprentissage		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> TF <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> PF	
Vœu 5 : Statut de la formation : <input type="checkbox"/> scolaire <input type="checkbox"/> apprentissage		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> TF <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> PF	
Vœu 6 : Statut de la formation : <input type="checkbox"/> scolaire <input type="checkbox"/> apprentissage		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> TF <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> PF	
Vœu 7 : Statut de la formation : <input type="checkbox"/> scolaire <input type="checkbox"/> apprentissage		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> TF <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> PF	
Vœu 8 : Statut de la formation : <input type="checkbox"/> scolaire <input type="checkbox"/> apprentissage		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> TF <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> PF	
Vœu 9 : Statut de la formation : <input type="checkbox"/> scolaire <input type="checkbox"/> apprentissage		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> TF <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> PF	
Vœu 10 : Statut de la formation : <input type="checkbox"/> scolaire <input type="checkbox"/> apprentissage		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> TF <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> PF	

- (1) **Dérogation** : Si vous cochez OUI, vous devez également compléter la fiche "Demande de dérogation pour l'entrée en 2^{nde} GT dans un lycée public".
 (2) A renseigner uniquement pour des vœux en 1^{ère} année de CAP, 2^{nde} professionnelle, 2^{nde} GT option Création culture design, 2^{nde} STHR et 1^{ère} professionnelle en établissement public.

SITUATION MEDICALE CONNUE :

- oui Envoyer les éléments justificatifs au médecin conseil de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN)
 non

Signature des responsables légaux :

A _____, le _____

Signature du chef d'établissement :

A _____, le _____

Signature : _____

Cachet de l'établissement : _____

NOM :

PRENOM :

CLASSE :

Réservé à l'administration

⇒ Pour l'ensemble des vœux

Code zone géographique de l'élève :

Pour les élèves candidats uniquement à une 1^{ère} technologique ou à une 1^{ère} professionnelle, saisir "00000000 NON DEF"

RESULTATS SCOLAIRES DE LA CLASSE ACTUELLE :

NOTES : reporter la moyenne sur 20 des notes de l'année en cours.

- ◆ Elèves scolarisés en 2^{nde} GT et 1^{ère} GT : saisir les notes dans les cases 1 à 8.
- ◆ Elèves scolarisés en 2^{nde} pro, en 1^{ère} pro, 1^{ère} année de C.A.P. et élèves de la MLDS (APFV et Vbis) : saisir les notes dans les cases de 1 à 14 selon les disciplines concernées.

Case	Disciplines	Notes
1	Français	
2	Histoire-géographie	
3	LVA	
4	LVB	
5	Mathématiques	
6	Physique-chimie	
7	SVT	
8	EPS	
9	Mathématiques, sciences physiques et chimiques	
10	Prévention Santé Environnement	
11	Arts appliqués et culture artistique	
12	Enseignement technologique - professionnel	
13	Biologie	
14	Education socio-culturelle	

⇒ Précisions concernant la saisie des vœux vers une 2^{nde} générale et technologique ou une 2^{nde} professionnelle ou une 1^{ère} année de CAP - enseignement public et privé sous contrat (Education Nationale, Agricole dont MFR et Maritime)

EVALUATIONS DES DISCIPLINES

Les notes saisies par l'établissement d'origine seront automatiquement converties en points sur les champs disciplinaires (comme pour le palier 3^{ème}) par l'application Affelnet.

EVALUATIONS DES COMPETENCES DU SOCLE

Les évaluations concernant les 8 compétences du socle commun seront automatiquement positionnées par Affelnet lycée au niveau "Maîtrise satisfaisante" d'une valeur de 40 points.